

Gamme de produits d'assurance vie de Co-operators



Co-operators propose une série de produits abordables et concurrentiels conçus pour répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes, leur vie durant. Tous nos produits reposent sur la richesse de notre histoire et la force de notre capital.

Vie universelle

L'assurance vie universelle est une protection permanente, flexible et abordable qui peut être personnalisée afin de couvrir tous vos besoins. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars et, à titre de titulaire de police, vous avez la possibilité de fixer le montant des primes. Parce qu'il est sur mesure, ce produit peut s'adapter à votre budget. L'assurance vie universelle de Co-operators est destinée à des marchés précis : familles, gestion du patrimoine, entreprises et successions.

Vie entière

L'assurance vie entière s'adresse aux personnes qui recherchent une protection viagère avec des primes garanties, un volet épargne et la possibilité d'accumuler des participations¹. Les montants d'assurance varient entre 15 000 \$ et 10 millions de dollars, et il est possible de payer les primes pour la durée de la police, pour 20 ans ou pour 10 ans.

Temporaire polyvalente^{MC}

Avec ses durées variables, l'assurance Temporaire polyvalente vous conviendra si vous avez des besoins temporaires ou un budget limité. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars, et il est possible de choisir une durée de 10, 15, 20, 25 ou 30 ans. Facilement renouvelable, la protection propose plusieurs garanties et caractéristiques qui vous procurent une protection financière à court ou moyen terme, jusqu'à l'âge de 85 ans.

Infini-terme^{MD}

Le produit d'assurance permanente Infini-terme garantit une protection jusqu'au décès de la personne assurée. Il s'agit d'une solution de rechange abordable à d'autres produits d'assurance permanente. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 10 millions de dollars, et les primes sont garanties et payables jusqu'à l'âge de 110 ans. La gamme de produits Infini-terme comprend les options à primes viagères et à 20 primes ainsi que des régimes pour enfants. Elle cible le marché des familles, des successions et des entreprises.

Assistance critique^{MC}

La gamme de produits Assistance critique vise à combler vos besoins de protection et de sécurité financière advenant une maladie grave. Les montants d'assurance varient entre 25 000 \$ et 2 millions de dollars, dans le cas des régimes pour adultes, et entre 25 000 \$ et 250 000 \$, dans le cas des régimes pour enfants. Vous pouvez utiliser les fonds pour payer certains frais médicaux, faire une partie de vos versements hypothécaires ou répondre à tout autre besoin éventuel. Au total, 29 affections sont couvertes avec l'Assistance critique. L'Assistance critique – Première protection couvre 29 affections de l'adulte et 7 affections de l'enfance. Tous les produits Assistance critique comprennent le service Experts médicaux de Teladoc, qui vous renseigne sur les options de traitement et l'accès aux soins de santé lorsque vous en avez le plus besoin.

Garde-hypothèque^{MC}

Protégez vos proches, votre style de vie et votre avenir financier avec Garde-hypothèque. Vous êtes titulaire de votre police et la seule personne à pouvoir la résilier. Le taux de prime est garanti jusqu'à l'échéance de votre police et votre protection reste en vigueur même si vous changez de prêteur. Vous pouvez aussi ajouter l'avenant Assistance critique ou l'avenant d'assurance invalidité Garde-hypothèque^{MC} (AIG). L'avenant AIG prévoit le versement de prestations mensuelles si vous vous retrouvez en situation d'invalidité. Ce revenu vous aidera à maintenir le mode de vie de votre famille et à respecter vos obligations financières comme le remboursement de votre prêt hypothécaire ou de votre marge de crédit. Cet avenant donne aussi accès aux services innovants de renommée mondiale d'Experts médicaux de Teladoc.

Consultez le tableau au verso pour en savoir plus sur ces produits.

Vue d'ensemble des caractéristiques des produits

Produit	Produits d'assurance vie de Co-operators				
	Vie entière	Temporaire polyvalente	Infini-terme	Vie universelle	Assistance critique
20 primes	•		•		
10 primes	•				
Assurance conjointe dernier décès	•		•	•	
Protection permanente	•		•	•	
Valeur de rachat	•			•	
Avec participation	•				
Droit d'échange*		•			•
Service Experts médicaux de Teladoc					•
Option de transformation		•			
Fonds de dépôt de primes	•	•	•		•
Assurance libérée réduite	•		•		
Primes flexibles				•	
Option de dépôt additionnel	•				
Prestations d'assistance immédiate					•
Garantie décès accidentel ²	•	•	•	•	
Avenant pour enfants	•	•	•	•	
Exonération des primes en cas d'invalidité ³	•	•	•	•	•
Avenants Temporaire polyvalente	•	•	•	•	
Option d'assurabilité garantie ⁴	•	•	•	•	
Remboursement des primes au décès					•
Remboursement de primes à l'échéance (RPE) ⁵					•
Remboursement de primes au rachat (RPR) ⁶					•
Avenant d'assurance invalidité Garde-hypothèque		•	•	•	
Avenants Assistance critique		•	•	•	
Soutien au deuil ⁷	•	•	•	•	•

* Offert uniquement par l'assurance TP10.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez en savoir plus sur les produits Temporaire polyvalente, Vie entière, Vie universelle, Infini-terme, Assistance critique et Garde-hypothèque, contactez votre représentante ou représentant ou visitez le www.cooperators.ca.



¹ Les participations ne sont pas garanties. Les participations réelles dépendent du rendement du compte de participation. ² Non offerte dans le cas d'une police conjointe dernier décès. ³ L'exonération automatique des primes en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire est offerte pour les polices Infini-terme - Première protection, Assistance critique - Première protection et Vie entière - Première protection. L'exonération des frais en cas d'invalidité totale et l'exonération des frais en cas de décès ou d'invalidité totale du propriétaire sont offertes au titre du produit Vie universelle. ⁴ Option offerte à l'établissement seulement. Non offerte dans le cas d'une police conjointe dernier décès. ⁵ Si la garantie RPE est choisie, la garantie RPR n'est pas offerte. ⁶ Si la garantie RPR est choisie, la garantie RPE n'est pas offerte. ⁷ Cette garantie n'est pas contractuelle et pourrait être modifiée.

Ces renseignements sont de nature générale. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Nous vous recommandons de consulter un conseiller ou une conseillère juridique, comptable ou fiscaliste pour des situations particulières. Temporaire polyvalente^{MC}, Infini-terme^{MD}, Assistance critique^{MC} et Garde-hypothèque^{MC} sont des marques de commerce de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Teladoc, Experts médicaux de Teladoc et le logo d'Experts médicaux de Teladoc sont des marques de commerce de Teladoc Health, Inc., et ne peuvent pas être utilisées sans autorisation écrite. Les produits d'assurance de personnes de Co-operators sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators Compagnie d'assurance-vie s'engage à protéger la vie privée de sa clientèle, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Consultez la page www.cooperators.ca/vie-privee-pour-en-savoir-plus. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. © Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2024. L0077MGACF (11/24)